

Communiqué de presse

Le 27 octobre dernier, les élus locaux avaient rendez-vous avec la Justice !



Une rencontre organisée en partenariat avec l'AMF 49 avait pour objectif d'informer et de sensibiliser les élus locaux sur le déploiement d'une justice de proximité pour donner du sens à la réponse pénale, notamment par la mise en place du travail d'intérêt général et du travail non rémunéré. L'objectif de cette rencontre avait également pour but de rappeler les modalités de fonctionnement de ces dispositifs qui sont parfois méconnus par les Maires.

L'enjeu sociétal est primordial et vise à permettre une lutte plus efficace contre la petite délinquance et la récidive par le développement de mesures alternatives à l'emprisonnement et ce dès l'âge de 16 ans.

Comme le souligne Philippe Chalopin, Président de l'AMF 49 *« les élus locaux ont un rôle déterminant a joué dans la réinsertion professionnelle des personnes condamnées et la réduction de la récidive ; le pays a besoin d'une justice forte et les maires sont des partenaires essentiels. La justice de proximité doit permettre de lutter efficacement contre les incivilités du quotidien en apportant une réponse pénale rapide, systématique, proportionnée et adaptée »*.

Afin de renforcer les liens avec la Justice, plusieurs dates de rencontres et d'échanges sont d'ores et déjà programmées en 2023 autour de la responsabilité civile et pénale du maire, de la protection des mineurs et majeurs ou encore de la participation du maire dans la prévention de la délinquance et la lutte contre la récidive.

« Ces thèmes sont au cœur de l'action quotidienne portée par les élus au sein de leurs territoires et l'AMF 49 se tient à disposition des élus pour toute information complémentaire » précise M. Chalopin qui incite ces derniers à participer massivement aux prochains évènements.

Contact presse : Philippe CHALOPIN, Président AMF49 – 06 11 29 10 03

Caroline MEUNIER, Directrice AMF49 – 07 88 16 25 62